

06.10.2011

Communiqué de presse: Le Conseil européen ignore les problèmes de survie des exploitations laitières

Dans les négociations sur la réforme du marché laitier, le Conseil européen s'obstine à s'opposer à des mesures majeures qui permettraient de lutter contre la crise comme une agence de régulation et des contrats avec les laiteries obligatoires à l'échelle européenne.

Bruxelles / Hamm le 6 octobre 11 : « Il est incompréhensible de voir comment le Conseil européen s'obstine dans sa position et barre littéralement le chemin aux mesures essentielles qui permettraient de faire avancer le marché laitier » résume en quelques mots le président de l'European Milk Board (EMB), Romuald Schaber. Actuellement, le Parlement, la Commission et le Conseil de l'UE mènent des négociations sur le « paquet lait », une première réforme du marché laitier. « Comme il apparaît dans un premier document de travail du Conseil, ce dernier ignore les propositions qui ont été soumises par le Parlement européen et qui représenteraient au moins un premier pas vers une solution de la crise. » poursuit Schaber.

Le Parlement propose par exemple une obligation européenne d'établir des contrats entre producteurs et laiteries à laquelle s'oppose le Conseil. Ces contrats qui devraient s'orienter sur les coûts de la production et être négociés entre les organisations de producteurs et des laiteries représentent pour les producteurs une chance de vendre leur lait à un prix équitable. Ce prix équitable n'est pas assuré si, comme le Conseil apparemment le prévoit, chaque État peut décider de rendre ou non obligatoires ces contrats.

De plus, toujours selon le document de travail du Conseil, la dite agence de régulation, que le Parlement avait proposée à la suite d'entretiens avec l'EMB, est absente du Règlement définitif relatif au marché laitier. Aux yeux du Parlement, l'objectif de cet instrument serait entre autres de relever les données du marché portant sur les quantités, les prix et les coûts. Même s'il ne s'agit pas ici encore d'une régulation active de la production : cette agence qui fait office d'observateur du marché serait déjà un début. « Après la fin de la régulation nationale par quotas, c'est uniquement par le biais d'une agence de régulation qu'il sera possible d'empêcher une surproduction préjudiciables dans l'UE et d'éviter que le marché ne s'enfoncé encore plus profondément dans la crise » déclare Schaber en expliquant l'importance de cet instrument du marché.

Problématique également est l'intention du Conseil de limiter très fortement en volumes de lait les organisations de producteurs qui négocient les contrats avec les laiteries au nom des producteurs. 33 pour cent du lait national et 3,5 pour cent du lait européen sont des volumes trop faibles pour conférer aux organisations de producteurs une position de force suffisante dans les négociations. Les laiteries atteignent des chiffres allant jusqu'à 95 % du marché national. Il leur est donc facile de tout simplement dicter les conditions du contrat et des prix inadmissiblement bas à une organisation de producteurs qui, elle, n'est pas en droit d'atteindre un tel pourcentage.

Jusqu'ici au sein de l'UE, le Conseil et la Commission s'arrangeaient entre eux mais aujourd'hui, le Parlement est impliqué dans les décisions sur la nouvelle réforme du marché laitier. La question se pose toutefois si ce gain en démocratie sera concrètement mis en œuvre. « Comme on peut malheureusement le constater, le vieux tandem, Conseil et Commission, semble ne pas vouloir tenir compte de l'avis parlementaire » déclare Schaber qui critique ainsi la situation régnant à Bruxelles. Le monde politique a-t-il la volonté de venir à bout de la crise ou simule-t-il seulement un certain activisme ? L'inaction entraînera rapidement l'UE dans la situation que connaît la Suisse. En 2009, les autorités suisses avaient supprimé les quotas sans prévoir à la place une régulation raisonnable du marché laitier. Les prix aux producteurs se trouvent depuis en chute libre. Il est incompréhensible aux yeux des producteurs laitiers européens de voir avec quelle désinvolture et avec quelle ignorance en particulier le Conseil européen manque de saisir la chance d'équilibrer le marché laitier et de surmonter la crise grave qu'il subit. Les problèmes que rencontre la production laitière ne sont pas pris au sérieux : les producteurs laitiers qui protestent ne sont pas considérés. C'étaient pourtant leurs protestations qui ont obligé le monde politique à inscrire la situation de la filière laitière dans son agenda politique.

Contact : Relations presse EMB : Silvia Däberitz (DE, EN, ES) : 0049 2381 4361 200

EMB – European Milk Board, Office

Bahnhofstraße 31, D – 59065 Hamm, Germany

Tel.: 0049 – 2381 – 4360495

Fax: 0049 - 2381 - 4361153

office@europeanmilkboard.org

www.europeanmilkboard.org

Pour une version pdf de ce document veuillez [cliquer ici](#)

[<<< back](#)